



**Club alpin du Canada
Section Outaouais**

Rapport annuel 2022-2023

Assemblée générale annuelle

Le vendredi 24 novembre 2023

Rapport de la présidente.....	2
Rapport du secrétaire.....	4
Rapport de la trésorière.....	6
Rapport du Vice-Président Accès et environnement.....	10
Rapport de la Vice-Présidente Escalade.....	12
Rapport de la Vice-Présidente Randonnée.....	13
Rapport de la Vice-Présidente Vélo et ski.....	14
Rapport du Vice-Président Communication et marketing.....	15
Annexe A - Amendements proposés.....	16
Article 4.....	16
Article 6.....	17
Article 22.....	17
Article 27.....	17
Article 31.....	18
Article 34.....	18

Rapport de la présidente

Chers membres,

J'ai le plaisir de tirer ma révérence avec le sentiment du devoir accompli. Cette deuxième année de mon mandat en mode post pandémie n'a pas été de tout repos, les défis n'ont pas manqué mais l'équipe a su se regrouper et tenir le bateau à flot.

Du National

Chose promise, chose due, le bureau national nous a enfin livré une nouvelle plate-forme et un site web entièrement bilingues. La transition n'a pas été sans heurt, nous continuons de subir les secousses de cette migration d'envergure et de tous les systèmes informatiques, mais on peut dire que ça avance rondement.

Depuis cette migration, il est obligatoire de signer le formulaire d'acceptation des risques lors de l'inscription au club. Ceci nous relève de l'obligation que nous avons de faire signer tous les participants sur des formulaires papier à chaque sortie. Le formulaire papier n'est maintenant nécessaire que pour faire signer les non-membres lors des sorties où ils sont invités.

Je souligne à grand trait l'amélioration fulgurante des services français au club national. Il s'est traduit plus de services en un an que pendant les 20 premières années de notre jeune section. L'effort est constant et soutenu, on ne peut que s'en réjouir.

Dans la catégorie moins bon coup, la décision unilatérale venant du bureau national de cesser de couvrir les activités de vélo. C'est encore une histoire d'assurance qui est derrière cette décision, l'assureur ayant exigé que nous suivions de bonnes pratiques. Comme le bureau national n'avait rien à proposer, l'activité a été abandonnée et on nous a demandé d'en retirer toute mention sur nos pages et dans nos publicités.

Localement

Je vous laisse lire le rapport bien fourni de notre VP accès qui détaille les efforts pour élargir notre terrain de jeu. Une bonne nouvelle nous est venue de la CCN, on va pouvoir remettre à neuf les sites d'escalade de l'escarpement Eardley grâce au même programme d'assurance qui permet aux bénévoles de développer et d'entretenir les sentiers de vélo de montagne. Il est à prévoir que la FQME sera aussi impliquée dans ce site; notre fédération arrive enfin au bout de l'autoroute 50 pour aider les adeptes locaux à développer des sites d'escalade et des sites de ski hors piste. Grimpeurs et amateurs de ski hors piste, je ne peux que vous encourager à cocher l'option FQME lors de votre renouvellement d'adhésion au club, c'est à prix modique et ça encourage la fédération à continuer de développer de beaux terrains de jeux.

Gouvernance

À 10 membres, le conseil d'administration (CA) est trop gros. On peine à trouver des endroits adéquats pour réunir tous les membres du CA, et la dernière année nous a révélé qu'un grand nombre de têtes ne font pas nécessairement bon ménage et que les arguments peuvent être longs, laborieux et même mener à la démotivation des troupes. On a dû composer avec 3 démissions cette année, du jamais vu. On propose donc une cure minceur et une redéfinition de la charte pour élire 7 administrateurs lors de l'AGA. Nous tournons le dos à la définition de postes spécifiques. On

s'aligne ainsi sur le [Code de gouvernance des OBNL du Québec](#), où les membres sont d'abord élus pour faire partie du CA. Les élus se distribuent ensuite les tâches lors de la première réunion. On pense que cette nouvelle formule plus flexible permettra d'avoir un CA plus dynamique et plus engagé où les tâches seront interchangeables et mieux réparties. Une proposition détaillée des changements proposés se trouve en annexe pour approbation lors de l'assemblée.

Cindy Doyle, Présidente

Rapport du secrétaire

Principales tâches dont je me suis acquitté

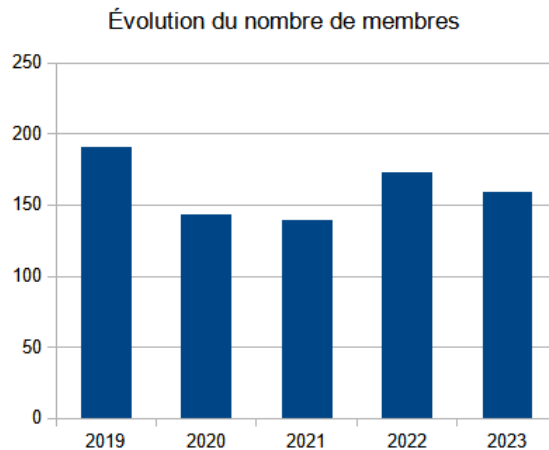
- Participation aux réunions du conseil d'administration, rédaction des procès-verbaux et maintien d'un registre de suivi des actions.
- Mise à jour des permissions et redirecteurs courriels des membres du CA, mise à jour de la liste 'Pro Black Diamond' offrant des rabais à nos organisateurs.
- Appui aux membres lorsqu'il y a des questions concernant leur adhésion et autres demandes d'information.
- Réservation d'une salle et obtention d'un permis d'alcool pour l'AGA.
- Participation à l'orientation et au fonctionnement général du Club.
- Participation à la gestion du groupe Facebook.
- Pour améliorer l'expérience sur notre groupe Facebook, qui comprend maintenant 1528 membres:
 - Affichage de règles pour encadrer l'utilisation
 - Mise en place d'une procédure d'acceptation des nouveaux membres (ils doivent répondre à quelques questions, ceci élimine les bots et le Spam).
 - Mise en place de 2 listes de discussions afin d'augmenter la libre participation.

En tant que webmestre

- Gestion du site web, mises à jour et tests de fonctionnalités.
- Achat des extensions Wordpress nécessaires au fonctionnement du site.
- Participation à diverses réunions du CAC national concernant la transition informatique.
- En collaboration avec le CAC national, Interpodia et les sections Montréal et Vancouver, développement et test d'une nouvelle extension Wordpress pour synchroniser la liste de membres avec la nouvelle plateforme informatique 2M.
- Tests et débogage de la nouvelle plateforme informatique 2M.

Quelques données

- Le conseil d'administration s'est réuni 7 fois au cours des 12 derniers mois.
- Nombre d'activités qui ont eu lieu lors de la dernière année: 70. En 2022 c'était 91.
- Au 31 octobre 2023, le club comptait 159 membres: 99 abonnements adultes, 59 abonnements familiaux et 1 abonnement jeune (moins de 19 ans). Voici un diagramme montrant l'évolution du nombre de membres durant les dernières années.



- Le club n'est pas un organisme partenaire de la Ville de Gatineau car seulement 66% de nos membres y résident. Il faudrait que 75% de nos membres résident à Gatineau afin de se qualifier et ainsi bénéficier des avantages tels que la publicité gratuite dans le Gatineau Loisir et l'utilisation des locaux municipaux pour tenir nos réunions et assemblées.

Quelques commentaires personnels

- Je note un ralentissement général du club. Le calendrier d'activités est moins rempli, la plupart des sorties sont organisées par les membres du CA. Certaines sorties ont généré peu d'inscriptions, ce qui est décourageant pour l'organisateur.
- Le CAC section Ottawa nous dit de son côté observer un beau renouveau. Il y a beaucoup de jeunes qui participent aux activités d'escalade. Les activités sont souvent à pleine capacité peu de temps après avoir été affichées.
- Si on considère seulement les adultes (les détenteurs du membership), l'âge moyen des membres est de 47 ans. Je crois que le club a besoin de renouveau, et il faut investir côté marketing pour aller rejoindre des jeunes et créer une relève.

François Bessette

Rapport de la trésorière

J'ai le plaisir de vous présenter les points saillants de l'année financière 2022-2023 :

L'encaisse au 1^{er} novembre 2022 était de 6841,53\$. Au 31 octobre 2023, l'encaisse est de 6842,33\$, ce qui ne représente aucune hausse de revenu pour cette année.

Cela dit, nous n'avons pas reçu les revenus d'adhésion pour les mois d'août, de septembre et d'octobre dû à un problème informatique encore sous investigation avec le bureau national.

Voici les points saillants pour l'année 2022-2023 :

A. Revenus d'adhésion :

La Section Outaouais reçoit 18\$ par membre individuel et 23\$ pour l'adhésion familiale.

Année fiscale	Revenu d'adhésion	Comparatif (novembre-juillet)
2016-2017	2401	
2017-2018	2393	
2018-2019	2375	
2019-2020	1890	
2020-2021	1668	
2021-2022	2110	1892
2022-2023	1706*	1706

*Ce montant n'inclut pas les revenus des mois d'août, de septembre et d'octobre car le paiement ne nous a pas été fait à la suite de problèmes informatiques avec le nouveau système de gestion du bureau national. Nous sommes en discussion avec le bureau national pour récupérer ces montants. La colonne de droite permet de comparer les neuf premiers mois des deux dernières années. On voit que nous sommes légèrement en baisse par rapport à l'année 2021-2022.

B. Activités du club :

Aucun revenu ni dépense pour cette catégorie.

C. Formation :

Le Club a offert plusieurs formations qui ont généré un revenu de 1240\$, avec un revenu net de 595\$ une fois les frais de formateur payés (645\$).

D. Subvention :

Aucune subvention reçue cette année

E. Don :

Comme chaque année, notre section a fait un don de 100\$ au bureau national pour la production du journal annuel. En retour nous recevons 2 copies.

Nous avons aussi donné un montant de 200\$ à la Montagne d'Argent pour garantir notre accès au site.

Une dépense de 405,69\$ pour fournir 2 repas aux nombreux bénévoles lors de la corvée printanière au refuge Keene dans les Adirondack – cela fait partie d'une entente avec la section Montréal pour que notre section continue de profiter de l'accès à ce refuge.

F. Dépenses de fonctionnement, AGA et subvention :

L'administration du site Web se maintient d'année en année, soit de 778,79\$.

L'AGA 2022 fut en présentiel, et le vin et fromage était de retour, ce qui a engendré une dépense nette de 660,82\$

- Prix de présence : 100\$
- Vin et fromage : 560,82\$
- Les frais de salle et permit d'alcool ont été enregistrés durant l'exercice de 2021-22.

G. Achat d'équipement :

Achat de longes pour cours d'autonomie en moulinette (154,90\$)

H. Marketing :

Aucun frais encouru.

I. Dépenses engagées :

En 2023, nous nous sommes engagés à déboursier 50% des frais de certification de moniteur, soit 1550\$ pour Sébastien Déry et Nancy Roy-Malo en retour d'un engagement de leur part d'offrir chacun 3 formations par an pour 2 ans au taux établi par le club. Nous parlons ici des cours de transition à l'extérieur, cours de 1^{er} cordée sportive, cours de 1^{er} cordée traditionnel, cours de multi-longueur, clinique d'auto-sauvetage, sans oublier la moulinette et le 1^{er} de cordée en escalade de glace.

État comparatif

	AF 22-22	AF 21-22	AF 20-21
Revenue			
AGA	0	0	-
Divers	0	0	-
Formations	1240	1285	-
Initiation glace	705	480	1,630
Atonomie en moulinette	600	795	-
Ski	0	0	80
Rando	0	0	-
Mécanique Vélo	0	10	-
Activités	0	2520	-
Multi-activités hivernale	-	2520	-
Ski de fond Morin Height	-	-	-
Sociales	0	0	-
Subvention	0	2677.5	5000
Frais d'adhésion	1706	2110	1,668
Total Revenue	2,946	8,593	8,378
Dépenses			
AGA	660.82	313.06	83
Divers - fonctionnement	0	12.5	148
Administration Web	778.79	865.52	-
Formations	645	485.94	-
Initiation glace	420	300	1,630
Atonomie en moulinette	225	185.94	-
Ski	0	0	80
Rando	0	0	-
Mécanique Vélo	0	0	-
(Frais des moniteurs)	645	525	-
Recertification Moniteurs	0	234.55	-
Activité	0	5023.11	-
Multi-activités hivernale	-	5023.11	-
Ski de fond Morin Height	-	-	-
Sociales	0	0	-
Achat de matériel	154.9	633	6,095
Communications	0	0	320
Don	300	100	-
Corvé Keene	405.69	264.68	-
Bénévoles	0	0	-
Total Dépenses	2,945	7,932	8,356
Revenue sur les dépenses	1	660	22
Encaisse,			
Début de l'exercice	6,842	6,216	6,194
fin de l'exercice	6,842	6,876	6,216

Club alpin du Canada - section Outaouais
Rapport financier (entrées et sorties de
fonds)
Exercice terminé le 31 octobre 2023

Activité profit perte	Étrée de fonds	Sortie de fonds
Abonnement	1706	0
Activités	0	0
AGA	0	660.82
Don	0	705.69
Équipement	0	154.9
Fonctionnement	0	778.79
Formation	1240	645
Marketing	0	0
Subvention	0	0
Total général	\$ 2,946.00	\$ 2,945.20

À titre indicatif, le « Document de référence pour la gestion du club alpin du Canada section Outaouais » recommande une encaisse minimum de 3000\$ et maximum de 10 000\$.

Josée Desjardins, Trésorière

Rapport du Vice-Président Accès et environnement

Au cours de la dernière année de mon mandat de 2 ans qui se termine en novembre 2023, je me suis concentré sur les deux priorités ci-dessous.

Accès au Parc de la Gatineau

Blocs du Plateau et du Cégep

Suite au recensement des sites de bloc de grimpe dans le Parc de la Gatineau au cours de l'année 2021-2022, en 2023 j'ai organisé une visite de ces sites avec les biologistes de la Commission de la Capitale nationale. Ceux-ci ont examiné les risques pour les espèces de plantes menacées et ont présenté un rapport dont les conclusions seront connues au cours du printemps 2024. La gestion du Parc de la Gatineau estime que les chances de succès sont positives pour officialiser ces sites et mettre en place une signalisation pour les rendre accessibles au public. Une attention avait été portée pour identifier des sites qui sont près des sentiers existants, afin de réduire l'impact environnemental. Des remerciements sont à présenter à Pascal Simard qui a recensé les sites près du Cégep et à David Martin qui a recensé les sites dans le secteur du Plateau.

Parois d'escalade

J'ai observé pendant les 2 ans de mon mandat que la nouvelle équipe de gestion du Parc de la Gatineau me semble plus ouverte à l'escalade que lors des crises il y a 20 ans, qui ont vu fermer la plupart des parois dans le parc. La gestion du parc fait des efforts pour améliorer l'accès à Western Cwm et à Home Cliff. Un nouvel accès est en préparation pour Home Cliff, notamment l'aménagement d'un stationnement plus adéquat que les quelques places sur le chemin Crégheur. Un nouveau sentier d'accès est prévu avec une signalisation appropriée.

Collaboration avec Altitude Gym

Depuis 2 ans, j'ai entrepris des démarches auprès de la directrice générale puis du propriétaire d'Altitude Gym qui possède les plus grands sites d'escalade intérieure à Gatineau et Ottawa, afin d'explorer les avenues pour appuyer le recrutement des membres et les activités du Club alpin de l'Outaouais. Patrick Lamothe, le propriétaire, souhaite appuyer le Club alpin et encourager ses clients d'escalade intérieure à découvrir l'escalade en plein air avec l'encadrement sécuritaire de nos formateurs et l'offre des sorties au calendrier de notre club.

En octobre 2023, les représentants des Sections Outaouais et Ottawa ont rencontré M. Lamothe qui nous a donné son accord pour installer des affiches et distribuer des dépliants au comptoir pour faire connaître l'existence et les avantages d'être membres du club. Je suis convaincu que ceci sera un endroit idéal pour recruter de nouveaux membres et redynamiser la participation à nos activités,

du fait que les adeptes de l'escalade intérieure sont parmi les personnes les plus susceptibles d'être intéressées à découvrir l'escalade en plein air. J'ai aussi appris de ces discussions que la Section Ottawa participe à plusieurs événements au cours de l'année pour recruter de nouveaux membres et que le nombre de membres est revenu au niveau d'avant la pandémie. Alors il y a de l'espoir pour notre club qui garde toute sa pertinence malgré les groupes Facebook plus informels et sans encadrement sécuritaire.

Observations après 2 ans de mandat

À la fin de mon mandat à titre de VP accès et environnement, j'aimerais témoigner que malgré la participation en baisse aux activités de la Section Outaouais, j'ai fait la connaissance de grimpeurs très motivés qui se dévouent corps et âme pour la communauté d'escalade de la région. En effet, quelques irréductibles continuent sans relâche à maintenir en vie la flamme du club, à mettre des activités au calendrier et à assurer le bon fonctionnement du site web et de l'équipement du club. J'ai aussi vu la générosité des membres avancés qui prennent de nombreuses formations pour ensuite en offrir aux nouveaux membres dans un environnement sécuritaire et partager leur passion de l'escalade de roche et de glace. Je pense ici à Cindy Doyle et François Bessette qui ont ma plus grande admiration.

Finalement, j'aimerais témoigner que j'ai observé au cours des 2 ans de mon mandat que des membres avancés du club ont fait un travail remarquable pour ouvrir de nouveaux sites d'escalade en Outaouais, qui en avait bien besoin, notamment le site de Bowman, celui de la Petite-Nation et si tout va bien un futur site au Mont Ste-Marie.

Jean-François Venne, Vice-président Accès et environnement

Rapport de la Vice-Présidente Escalade

Escalade de glace

Il y a eu une initiation (en format une journée) au Poisson Blanc, ce qui a formé 10 nouveaux grimpeurs. Un cours d'une journée en 1^{er} de cordée de glace a aussi eu lieu en janvier. Pour ce qui est des sorties, il y en a eu à Calabogie, à Amherst et à Cabin Stream (parc de la Gatineau) pour un total de 3 sorties. Il y a aussi eu la classique annuelle à la Montagne d'Argent pour un total de 5 journées de grimpe.

Escalade de roche

En ce qui a trait à la formation, il y a eu un cours d'autonomie en moulinette (8 participants au total), deux formations d'auto-sauvetage et deux formations Top Rope Solo. La journée découverte de l'escalade extérieure a dû être annulée à cause de la mauvaise météo. Il y a eu quelques sorties à Altitude Gym, une à Klimat et deux à Bloc 9.81. Pour ce qui est des sorties extérieures, il y a eu les huit sorties de soirée en semaine proposés à Luskville (5 ont été annulées par manque de participants ou dû à la météo) et une soirée de bloc dans le Parc, deux sorties à Bowman, une sortie à la montagne d'Argent, une fin de semaine à Val-David et une aux Gunks.

Nouvelle paroi

Un nouveau secteur d'escalade a vu le jour dans la région en 2023. La paroi Lone Star qui est située tout près de la Petite-Nation.

Partenariats

Grâce à un partenariat avec la montagne d'Argent, les membres ont maintenant accès gratuitement à l'escalade et à la randonnée, une valeur de 14 \$ et 7 \$, respectivement. L'entente est renouvelée pour une deuxième année.

Le club est en train de développer une relation avec Altitude Gym. L'entraide entre nos deux organisations visent à faciliter la transition vers l'escalade extérieure pour ceux qui commencent en gym.

Expertise

Le club peut encore compter sur 2 moniteurs d'escalade de roche de la FQME : François Bessette et Marc Bourgeois pour donner des formations, et plusieurs ouvreurs-équipiers de la FQME : André Gauthier, Édith Prescott et Pascal Simard, qui travaillent à l'entretien des voies du Parc avec la CCN. À l'automne 2023, le club s'est entendu pour aider à financer 2 nouveaux formateurs : Sébastien Déry et Nancy Roy-Malo.

Fanny Autin, Vice-Présidente Escalade

Rapport de la Vice-Présidente Randonnée

La randonnée continue de ne pas être l'activité la plus populaire au calendrier au club cette année. Ce n'est pas dû à un manque d'intérêt de la part de nos membres, il semble que ce soit plutôt une question de manque d'organiseurs/organisatrices car, quand il y a des activités de randonnées au calendrier, il y a une belle participation des membres. Je note que toutes les sorties de randonnée ont été organisées par des membres du CA cette année.

Il a eu une super belle activité d'une fin de semaine à Keene Farm dans le parc Adirondack. Les participants ont complété une des randonnées des 46 plus hauts sommets ("46ers") des Adirondacks. Ils ont atteint deux des sommets (Cascade et Porter) et ils ont fait une deuxième randonnée plus courte dans la région (Baxter) avant le retour en Outaouais.

Nous continuons à profiter du parc de la Gatineau encore cette année, surtout pendant le temps des couleurs à l'automne. Quelques randonnées ont été organisées, toutes ont eu lieu cet automne et ont reçu une belle participation auprès des membres du club, en plus d'accueillir des non-membres qui ont rejoint nos rangs les jours suivants ces belles sorties!

Une autre fin de semaine de randonnée était prévue aux Adirondacks/Keene Farm à l'Action de grâce. Elle a suscité de l'intérêt mais, malheureusement, en raison de la météo défavorable, l'activité a été annulée. La sortie visait à atteindre 1-2 autres sommets des "46ers" aux Adirondacks.

D'autres activités ont suscité de l'intérêt auprès des membres et ont malheureusement dû être annulées, entre autres la fin de semaine Multi-activités au camp Air-eau-bois, une fin de semaine de randonnée en refuge à la Montagne du Diable ainsi que deux randonnées dans le parc de la Gatineau.

Je suis certaine qu'avec un peu d'encouragement, plus de membres pourraient organiser des sorties. Ce serait définitivement bienvenue au calendrier.

Marquise Comtois, Vice-Présidente Randonnée

Rapport de la Vice-Présidente Vélo et ski

À la fin de l'automne 2022, un cours de vélo de montagne débutant et un cours intermédiaire ont été donnés par Christian Dechamplain, un membre du club certifié instructeur par la *Professional Mountain Bike Instructor Association*.

Puis, la plus belle saison du monde arriva et un magnifique manteau de neige a recouvert notre belle région. Votre extraordinaire VP ski (Chloé) a organisé une sortie de ski de niveau intermédiaire, à chaque semaine, durant tout l'hiver, beau temps, mauvais temps, froid, pas froid! Entre 5 et 20 personnes environ étaient présentes à chaque sortie, membres et invités.

Merci également à Jean-François Thibault qui a fait quelques sorties de ski de fond classique au cours de l'hiver. C'est toujours bien apprécié lorsque la charge d'organiser des sorties n'est pas seulement portée par la VP, avis aux intéressé.e.s pour l'hiver qui s'en vient!

Notons au passage l'organisation de quelques sorties de ski de fond avec une petite pause dans un refuge. Ce sont toujours des sorties très chouettes avec de la bonne bouffe, des belles jassettes et des fous rires.

Chloé, qui est certifiée instructrice par la *Canadian Association of Nordic Ski Instructors* niveau 1, a également donné deux sessions de cours pour débutant en ski de fond classique ainsi qu'une session en ski de patin.

Une sortie de ski de patin a été organisée, mais, par manque d'intérêt, a été annulée. Il faudra réévaluer, l'hiver prochain, si nos membres ont toujours un intérêt à en faire et, si oui, trouver un.e organisateur.trice pour afficher quelques sorties.

Côté rando alpine / télémark / splitboard, 5 sorties ont eu lieu grâce à un de nos membres passionné, Christian Dechamplain, qui a également partagé plusieurs de ses connaissances lors de ces activités.

Après ce magnifique hiver, la neige a fini par fondre pour laisser la place à nouveau au vélo. Au printemps, une sortie de vélo de route a été organisée. Le reste de l'été fut plutôt calme côté vélo.

Malheureusement, à l'automne, le bureau national du club alpin nous a appris que les assurances ne couvraient désormais plus le vélo. Nous avons donc dû, à regret, informer nos membres de cette mauvaise nouvelle.

C'est ce qui conclut cette année 2022-2023 qui fut, somme toute, assez remplie! Au plaisir de vous voir sur les pistes de ski cet hiver!

Chloé Gourde-Bureau, Vice-Présidente Vélo et Ski

Rapport du Vice-Président Communication et marketing

J'occupe le poste de VP Marketing depuis janvier 2023 à la suite de la démission de mon prédécesseur.

J'ai consacré mes énergies à relancer le bulletin de la section qui offre des informations pertinentes aux membres sur les activités et les projets de la section ainsi que des informations générales pour profiter des avantages d'être membre du club alpin. On a publié la première édition en septembre. On voulait publier 3-4 éditions par année mais le projet est devenu un bulletin mensuel. Des membres nous ont envoyé des commentaires positifs sur le bulletin.

Chaque semaine, j'ai géré les requêtes pour les abonnements au groupe Facebook (Club alpin Outaouais). Nous recevons une dizaine de demandes par semaine. On doit filtrer les demandes pour éviter les faux comptes. Le groupe a franchi le cap des 1500 abonnés.

Je me suis impliqué avec la section Ottawa du CAC pour annoncer la soirée de rabais au magasin MEC d'Ottawa offerte en exclusivité aux membres du CAC le 16 novembre 2023.

J'ai décidé de quitter le CA après l'assemblée générale du 24 novembre 2023. Cependant, je vais continuer à offrir du bénévolat en organisant des sorties de ski de fond et de randonnée pédestre. J'offre également mes disponibilités pour la préparation des prochaines éditions du bulletin.

Jean-François Thibault, VP Communication et Marketing

Annexe A - Amendements proposés

Voici la liste des amendements proposés à la charte du club :

Article 4

Texte existant :

Buts

Les buts pour lesquels le Club est constitué sont les suivants :

1. Mettre sur pied et opérer pour le bénéfice de la population francophone de l'Outaouais un club de plein air se spécialisant dans les activités suivantes : escalade de rocher et de glace, randonnée pédestre, randonnée en raquette, ski et vélo;
2. Favoriser l'initiation des membres aux activités du Club;
3. Coordonner et soutenir les individus dans leurs actions et interventions reliées aux activités de plein air du Club et celles des fédérations auxquelles le Club est affilié;
4. Promouvoir la sécurité dans la pratique de ses activités;
5. Promouvoir l'éducation de la population quant aux bienfaits de la préservation du patrimoine naturel;
6. Promouvoir la préservation des sites naturels avec leur flore et leur faune;
7. Élaborer et réaliser des programmes reliés aux activités de plein air.

Texte proposé :

Buts

Les buts pour lesquels le Club est constitué sont les suivants :

1. Mettre sur pied et opérer pour le bénéfice de la population francophone de l'Outaouais un club de plein air se spécialisant dans les activités suivantes : escalade **et alpinisme**, randonnée pédestre **et en raquette**, **le ski de fond et le ski de montagne** ;
2. Favoriser l'initiation des membres aux activités du Club;
3. Coordonner et soutenir les individus dans leurs actions et interventions reliées aux activités de plein air du Club et celles des fédérations auxquelles le Club est affilié;
4. Promouvoir la sécurité dans la pratique de ses activités;
5. Promouvoir l'éducation de la population quant aux bienfaits de la préservation du patrimoine naturel;
6. Promouvoir la préservation des sites naturels avec leur flore et leur faune;
7. Élaborer et réaliser des programmes reliés aux activités de plein air.

Article 6

Texte existant :

Les membres peuvent provenir de toutes les régions du Québec et de l'Ontario.

Texte proposé: Nil. l'article 6 serait tout simplement supprimé, puisque c'est au niveau national que les inscriptions se font et donc nous ne contrôlons pas la provenance des membres.

Article 22

Texte existant :

Nombre d'administrateurs

Le conseil d'administration est composé d'un Président, de sept Vice-présidents (VP), d'un Secrétaire et d'un Trésorier.

Texte proposé :

Nombre d'administrateurs

Le conseil d'administration est composé de 7 administrateurs. Lors de la première réunion, les membres se répartissent les responsabilités.

Article 27

Texte existant :

Élection

Il y a élection de la moitié des membres du conseil d'administration une fois par année à l'occasion de l'assemblée générale des membres du Club. Les postes de Président, Trésorier, VP Accès et environnement, VP Randonnée et VP Vélo-Ski sont pourvus les années impaires alors que les postes de Secrétaire, VP Communication et marketing, VP Social, VP Escalade et VP Formation sont pourvus les années paires.

S'il se produit une vacance au cours de l'année, les membres du conseil d'administration peuvent nommer un autre administrateur qu'ils choisiront parmi les membres actifs et en règle du Club pour combler cette vacance pour le reste du mandat.

Texte proposé :

Élection

Il y a élection de la moitié des membres du conseil d'administration une fois par année à l'occasion de l'assemblée générale des membres du Club. **Quatre postes sont pourvus les années impaires, 3 postes les années paires.**

S'il se produit une vacance au cours de l'année, les membres du conseil d'administration peuvent nommer un autre administrateur qu'ils choisiront parmi les membres actifs et en règle du Club pour combler cette vacance pour le reste du mandat.

Article 31

Texte existant :

Le vote par procuration est prohibé. Chaque administrateur n'a droit qu'à un seul vote, et toutes les résolutions sont adoptées à la majorité simple. En cas d'égalité, le Président a un second vote, mais il peut décider que le vote soit pris à une prochaine assemblée.

Texte proposé :

Le vote par procuration est prohibé. Chaque administrateur n'a droit qu'à un seul vote, et toutes les résolutions sont adoptées à la majorité simple. En cas d'égalité, **le vote est remis à une prochaine réunion.**

Article 34

Texte existant :

Les Vice-présidents ou Vice-présidentes
Chaque Vice-présidente ou Vice-président est responsable de l'activité ou du champ de compétence pour lequel elle ou il a été élu.

Texte proposé :

Les Vice-présidents ou Vice-présidentes
Chaque Vice-présidente ou Vice-président **participe au bon fonctionnement du club selon les responsabilités qui lui ont été attribuées.**